



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 JUILLET 2020**

L'An deux mil vingt, le seize juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Pozières, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BIERWALD Dominique, Maire.

Date de convocation : 10/07/2020

Date d'affichage : 10/07/2020

Nombre de Conseillers en exercice : 11      Présents : 9 + 1 pouvoir      Votants : 10

Etaient présents : MM Bierwald Dominique, Bierwald Marie-josée, Boubert Christine, Deguisne Stéphanie, Delattre David, Drocourt Ludovic, Lallier Pierre Jean, Lesage Xavier, Thuilliez Jean-Louis

Formant la majorité des membres en exercice ;

Etaient Absents excusés : Caruel Willigise (qui a remis pouvoir à Thuilliez Jean-Louis), De Sousa Anthony

La séance est ouverte.

Mme Bierwald Marie-Josée est désignée pour assurer le secrétariat de séance.

**Compte-Rendu du 3 juillet 2020** : pas d'observation particulière, adopté à l'unanimité.

## **Budget**

### **Examen et vote du Budget Primitif 2020**

Présentation du Budget Primitif 2020 résumé comme suit :

<b>Fonctionnement</b>		
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Votés	318 216.46 €	145 674.00 €
Excédent 2019		172 542.46 €
<b>Total</b>	<b>318 216.46 €</b>	<b>318 216.46 €</b>
<b>Investissement</b>		
Votés	30 715 €	1 615.00 €
Excédent 2019		47 531.69 €
<b>Total</b>	<b>30 715.00 €</b>	<b>49 146.69 €</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 30 715 €. Elles comprennent notamment : le remboursement du capital des emprunts, l'achat d'un nettoyeur haute pression, d'un taille haie et d'une débroussailleuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget primitif 2020.

Pour : 10    Contre : 0    Abstention : 0

### **Décision pour le maintien de la fête locale en l'état**

Monsieur le Maire rappelle que la fête locale se tiendra les 29 et 30 août prochains. Il rappelle également qu'elle se déroule habituellement avec la présence d'un manège enfantin et d'un tir à la carabine et demande au conseil municipal s'il souhaite maintenir l'organisation de cette fête locale en l'état. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas maintenir l'organisation de la fête locale en l'état et autorise Monsieur le Maire à en informer les forains qui ont sollicité leur installation pour les 29 et 30 août prochains.

Pour : 8    Contre : 1    Abstention : 1

### **Questions diverses**

Monsieur Xavier Lesage demande s'il est possible de poser des questions diverses et souhaite que cela soit précisé sur les convocations. Il demande également qu'un compte-rendu de réunion soit effectué par les délégués des syndicats. Il soulève le problème de lieu pour le secrétariat du SISCO de Pozières qui se trouve actuellement en mairie de Contalmaison. Les élus de cette commune ont signifié leur volonté de ne plus accueillir ce secrétariat. Les nouveaux membres du bureau doivent être élus le mardi 21 juillet et auront à trouver une solution rapide.

Monsieur David Delattre et Madame Stéphanie Deguisne, délégués du SISCO d'Albert se sont rendus à une réunion ce jour. Monsieur Stéphane Brunel a été élu président, Monsieur Ponthieu Diogène, 1<sup>er</sup> vice-président, Monsieur Delattre René, 2<sup>ème</sup> vice-président faisant fonction de trésorier et Madame Ruysen Christelle, secrétaire.

Madame Marie-Josée Bierwald s'est quant à elle rendue à une réunion du Syndicat d'Aide-Ménagère à Domicile ce jour également. Monsieur Jean-Christian Ruin a été élu président, Monsieur Max Potié, 1<sup>er</sup> vice-président, Madame Rose-Marie Pélayo, 2<sup>ème</sup> vice-présidente, Monsieur Thierry Cartier, 1<sup>er</sup> secrétaire et Madame Catherine Cottrelle, 2<sup>ème</sup> secrétaire.

Monsieur le Maire rend compte du conseil communautaire du Pays du Coquelicot qui s'est tenu le mercredi 15 juillet ayant pour objet l'élection du bureau. Ont été élus : Monsieur Michel Watelain, Président ; Madame Anna-Maria Lemaire, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, Monsieur Franck Beauvarlet, 2<sup>ème</sup> vice-président, Madame Virginie Caron, 3<sup>ème</sup> vice-présidente, Monsieur Claude Cliquet, 4<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Jean-Luc Fourdinier, 5<sup>ème</sup> vice-président, Madame Geneviève Lebailly, 6<sup>ème</sup> vice-présidente, Monsieur Christophe Buisset, 7<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Michel Destombes, 8<sup>ème</sup> vice-président, Madame Sylvie Brood, 9<sup>ème</sup> vice-présidente.

Monsieur le Maire informe également le conseil municipal du courrier reçu de Monsieur Jean-Claude Thomas signifiant son intention de récupérer le terrain derrière la salle communale dès la fin de l'année 2020 pour le remettre en culture. Un bail de 4 années avait été conclu avec la commune en 2017. Ce terrain servait essentiellement de parking lors de la location de la salle communale et pour les représentations du son et lumière organisé par l'association « Digger Côte 160 ». Monsieur Jean-Claude Thomas demande à ce que le tas de terre soit totalement enlevé avant la restitution.

L'ordre du jour étant épuisé, à 22 h 35 la séance est levée.